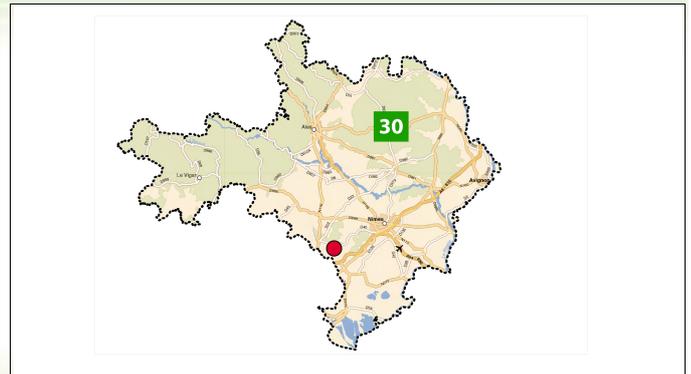


Lutte contre les conduites addictives durant les fêtes votives

Commune d'**AUBAIS**
2407 habitants



Objectifs principaux

- veiller au bon déroulement des fêtes votives
- responsabiliser et accompagner tous les participants (élus, parents d'élèves, jeunes) afin de diminuer les conduites addictives.

Élément déclencheur

En juin 2010, trois communes pilotes (Aubais, Le Cailar, Vauvert) se regroupent et signent une convention tri-partite entre le Préfet, la Présidente de l'Association des Maires du Gard et le Maire organisateur de la manifestation. Elles sont rejointes par Manduel et Codognan.

Quels intérêts ?

- se former (sensibilisation à la réglementation, les produits et leurs effets, les actions d'accompagnement...)
- s'inscrire dans un réseau afin d'apprendre puis mutualiser l'expérience
- bénéficier d'un accompagnement adapté, d'une aide à chaque étape de la manifestation et d'une évaluation
- valoriser de la commune en faisant connaître son action.

Contexte

La fête du village où l'on se rend en famille, perpétue la tradition et la culture camargaise. C'est la fête de nos racines! Afin que ce moment de convivialité perdure, il est nécessaire de prendre en compte la prévention et la réduction des comportements liés à la consommation d'alcool et de drogues.

En conséquence, cette action s'inscrit dans le cadre du plan MILDT (Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie) et dans une démarche globale d'éducation pour la santé. C'est la traduction de la volonté des différents acteurs du département et de l'expérience d'autres communes qui ont mis en place un dispositif de prévention en milieu festif.

Détail du dispositif

Avant : Une réunion préparatoire des élus a défini le comité de pilotage qui s'est réuni en présence des élus, des forces de l'ordre (Gendarmerie, Police intercommunale, policier municipal) des associations locales (club taurin, parents d'élèves...), des commerçants, d'un représentant de l'orchestre, de jeunes de la fête votive, d'un manadier.

La commune a distribué 450 affiches qui informent jour par jour du programme de la fête votive et qui stipule par un encart les méfaits des addictions drogues et alcools.

Par ailleurs, l'information des habitants est renforcée par l'intermédiaire du bulletin communal, distribué à 1400 exemplaires, dont la page centrale est consacrée à la fête votive. Une information est également menée en direction de la presse locale.

Pendant : La salle de repos de 45 M² (6 brancards) est gérée par les secouristes de l'UNASS et soutenus et accompagnés par des élus. Parallèlement, un électro-cardioscope et un défibrillateur complètent le dispositif.



En 2011, il est mis à disposition gratuitement 150 éthylotests dont 50 ont été utilisés (200 éthylotests avaient été utilisés en 2010) ainsi des préservatifs masculins et féminins. Des panneaux d'affichages complètent la prévention et la sensibilisation.

Les affiches mises en place indiquent la présence de la salle de repos ainsi que ses jours et heures d'ouverture. Un fléchage de celle-ci est mis en œuvre.

Après : Une fiche d'évaluation est adressée au CODES 30 (Comité départemental d'éducation pour la santé) afin d'en tirer les leçons et apprentissages.

Coût et financement

Au titre de la commune, 1000 € incluant :

- Le paiement des vacances pour les secouristes
- L'achat de fournitures diverses (éthylotests chimiques et préservatifs fournis par des partenaires).

Bilan et perspectives

La mise en place du dispositif est réalisée dès le début du bal (23h00). Parallèlement, afin que le contact puisse se créer et le dialogue préventif s'établir, il doit y avoir des « visages » connus et reconnus sur l'espace.

Cette initiative est favorablement accueillie par la population et les participants.

Environ une centaine de personnes a visité l'espace de repos sur toute la durée de la manifestation. Il est à noter que cette action a mis en avant des comportements connus :

- la consommation d'alcool chez les jeunes, dans certains cas très jeunes (12-13 ans)
- l'association drogues+alcool,
- la combinaison problèmes de santé+alcool ou simplement problèmes de santé.

Pour les prochaines manifestations il est envisagé la possibilité de vente de boissons sans alcool à prix inférieur aux boissons alcoolisées (partenariat avec commerçant), la participation d'un artisan taxi et l'augmentation de la plage de fonctionnement de la salle de repos (+1h00).



Qui contacter

Mairie d'Aubais : 04 66 80 89 00

CODES 30 (Comité d'éducation pour la santé)
Patricia Soler, chargée de projets
Tél. 04.66.21.10.11

fetesvotives@gard.pref.gouv.fr